

Royaume du Maroc  
Ministère du Tourisme du Transport Aérien  
de l'Artisanat et de l'Economie Sociale  
Secrétariat d'Etat Chargé de l'Artisanat  
et de l'Economie Sociale  
Direction de la Préservation du Patrimoine  
de l'Innovation et de la Promotion



المملكة المغربية  
وزارة السياحة والنقل الجوي والصناعة التقليدية  
والاقتصاد الاجتماعي  
كتابة الجودة المكافئة بالصناعة التقليدية  
والاقتصاد الاجتماعي  
مديرية الحفاضة على التراث والابتكار والابتعاث

# La Propriété Intellectuelle au service de l'Artisanat Marocain

M. Khalid RAHEL

Symposium mondial sur les Indications  
Géographiques  
7 Septembre 2021

# Contenu de la présentation

- 1 Historique de la Propriété Industrielle au Maroc
- 2 Démarche Qualité Globale
- 3 Stratégie Nationale de Labellisation dans le secteur de l'artisanat
- 4 Réalisations en matière de protection de propriété industrielle de l'artisanat au Maroc
- 5 Recommandations



PARTIE

1

# Historique de la Propriété Industrielle au Maroc

---



# 100 ans d'histoire

Promouvoir la qualité des produits de l'artisanat par la reconnaissance des spécificités de leur origines géographiques

Extension du système international de protection et d'enregistrement des appellations d'origine aux indications géographiques

Nouveau système des brevets  
Report de publication des dessins et modèles industriels

Système d'opposition relatif aux marques  
Mesures aux frontières  
Registre national des IGs

Réforme juridique selon l'arrangement de TRIPS

27/04/2016

loi n° 133-12 relative aux signes distinctifs des produits de l'artisanat

21/05/2015

Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne Sur les appellations d'origine et les indications géographiques

18/12/2014

Loi n° 23-13 modifiant et complétant la loi n° 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle

20/02/2006

loi n° 31-05 modifiant et complétant la loi n° 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle

18/12/2004

Loi n° 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle

1917

loi de 1916

PARTIE

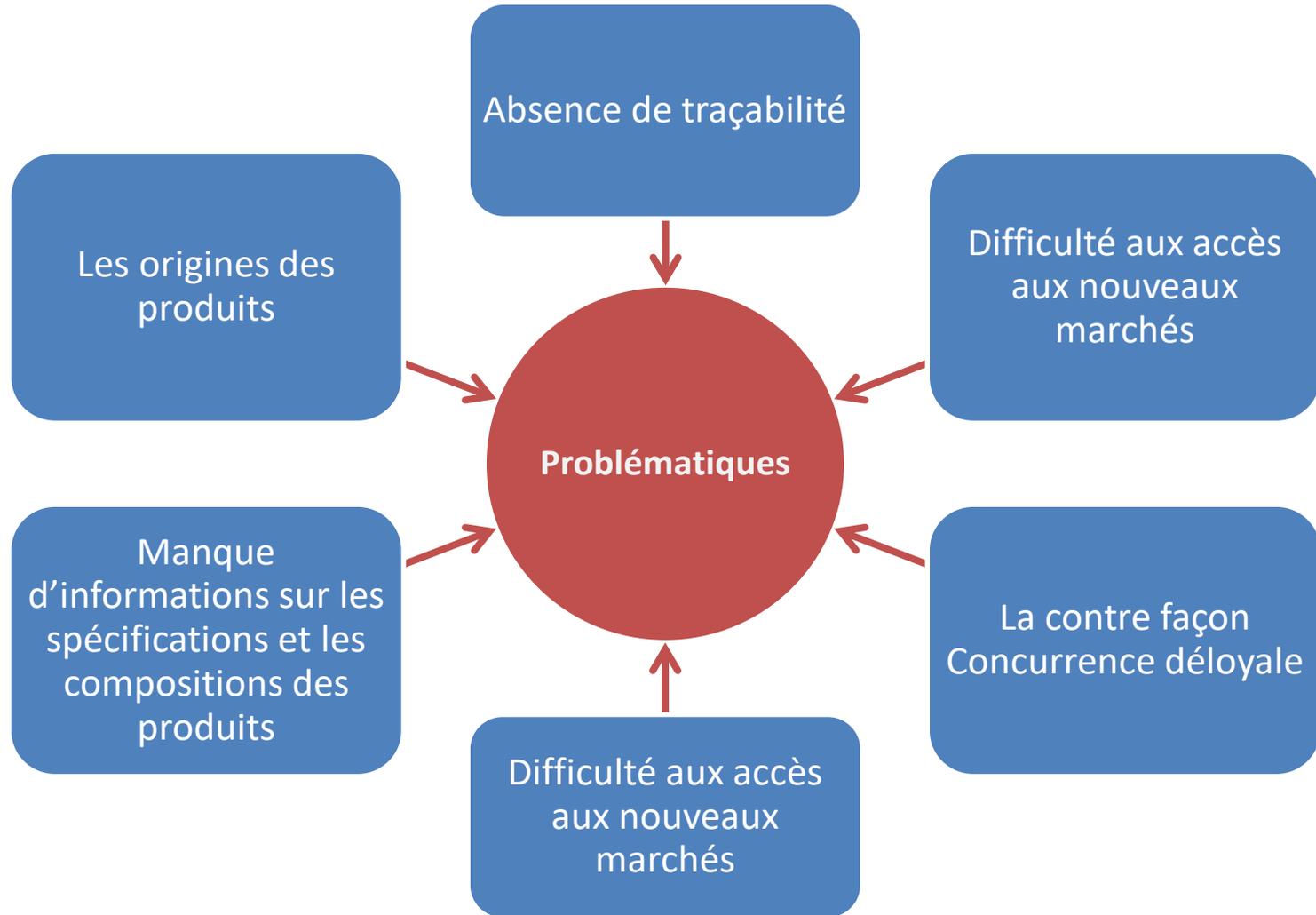
2

Démarche Qualité Globale dans le  
secteur de l'artisanat

---



# Pourquoi la démarche qualité dans le secteur de l'artisanat?



# Pourquoi la démarche qualité dans le secteur de l'artisanat?

## Consommateurs

Protection du consommateur

Traçabilité et garantie de l'origine et la qualité du produit artisanal

Aide au choix du produit lors de l'achat (différenciation)

## Professionnels

Préservation du savoir-faire marocain et lutte contre la contrefaçon

Reconnaissance de l'engagement 'Qualité'

Outil marketing pour l'accès à de nouveaux marchés

Labels  
et  
Marques

Valorisation du produit  
Augmentation des revenus des producteurs

## PARTIE

# 3

### **Stratégie Nationale de Labellisation dans le secteur de l'artisanat**

---

Quelle est la démarche qualité adoptée dans le secteur de l'artisanat?



# Historique de la démarche

❖ Système ancestral de la Hisba et du Amin.



❖ **1919** : Premier dahir instituant l'estampille de l'Etat sur les tapis marocains garantissant leur origine, leur qualité et leur type.



❖ **1921**: modification du premier dahir



❖ **1934** : Dahir instituant l'estampille de l'Etat sur les produits de l'artisanat garantissant leur origine, leur qualité et leur type.



❖ **1947**: Dahir instituant l'estampille de l'Etat sur certains types de produits de l'artisanat et sur certains produits manuels à contenu artistique, garantissant leur origine, leur qualité et leur particularité marocaine.



❖ **1974**: Dahir instituant l'estampille de l'Etat garantissant l'origine de certains produits de l'artisanat ou de produits manuels à contenu artistique, leur qualité et leur authenticité marocaine.

## Historique de la démarche

❖ Fin des années 1990: Mise en place du système normatif de l'artisanat (CTN, élaboration des normes)



❖ Les années 2000: responsabilisation des producteurs, passage du contrôle de l'Etat à l'auto-contrôle.



❖ Introduction des outils de la propriété industrielle (notamment les marques collectives de certification)



❖ Elaboration de la Stratégie Nationale de Labellisation (2010)

Mise en place des signes distinctifs

**'Vision stratégique'** pour le  
secteur de l'artisanat, notamment  
l'article 31 du Contrat  
Programme

**La Stratégie Nationale de  
Labellisation dans le secteur de  
l'Artisanat**

**Un instrument de promotion de la qualité  
des produits de l'artisanat et de protection  
du patrimoine artisanal marocain**

# De quelle manière une stratégie de labellisation permettra-t-elle de protéger le patrimoine marocain ?

Une meilleure utilisation du dispositif de protection industrielle permettra...

...le respect d'une réglementation plus exigeante

- Une démarche de certification permettra de garantir la transcription et le respect d'éléments tangibles qui constituent le patrimoine marocain
- Le respect strict de la réglementation des pays de destination permettra d'accéder à de nouveaux marchés à l'export (poterie, théière...)

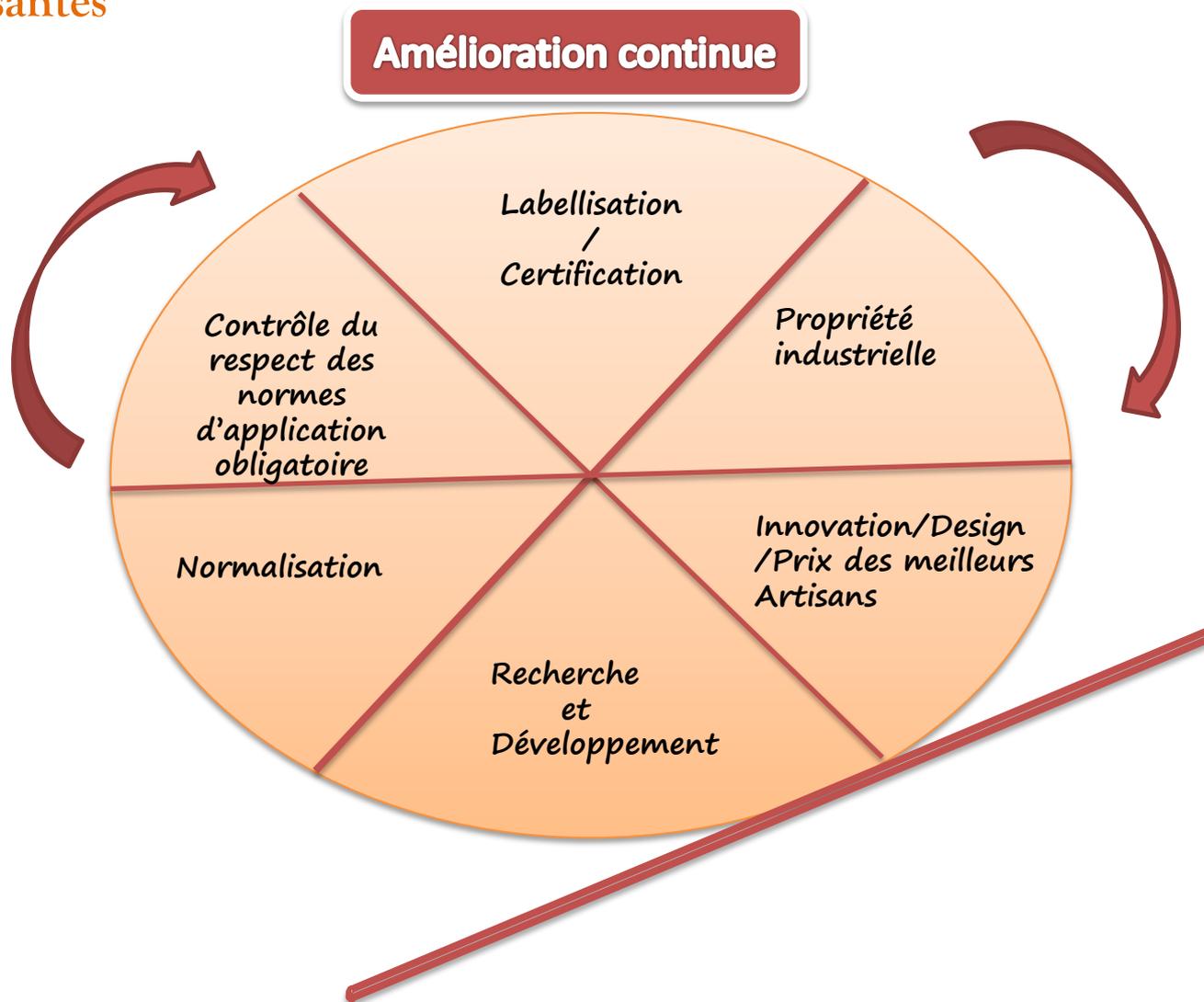
...une valorisation du produit et du producteur

- La démarche de labellisation permettra de valoriser le produit et d'augmenter le revenu des producteurs. Cela favorisera l'attractivité de ces filières aux yeux des producteurs, et permettra donc de créer des vocations et maintenir des filières vivantes
- En faisant prendre conscience aux producteurs que la préservation du patrimoine peut se traduire par une meilleure valeur ajoutée, la labellisation peut créer un effet mobilisateur autour de la défense du terroir

**La valorisation du produit, basée sur la garantie d'éléments qualitatifs et de préservation du patrimoine, permettra de protéger le patrimoine artisanal marocain. Il faut donc accompagner les producteurs vers une meilleure utilisation du dispositif de protection industrielle, et relayer ces efforts par une promotion adéquate.**

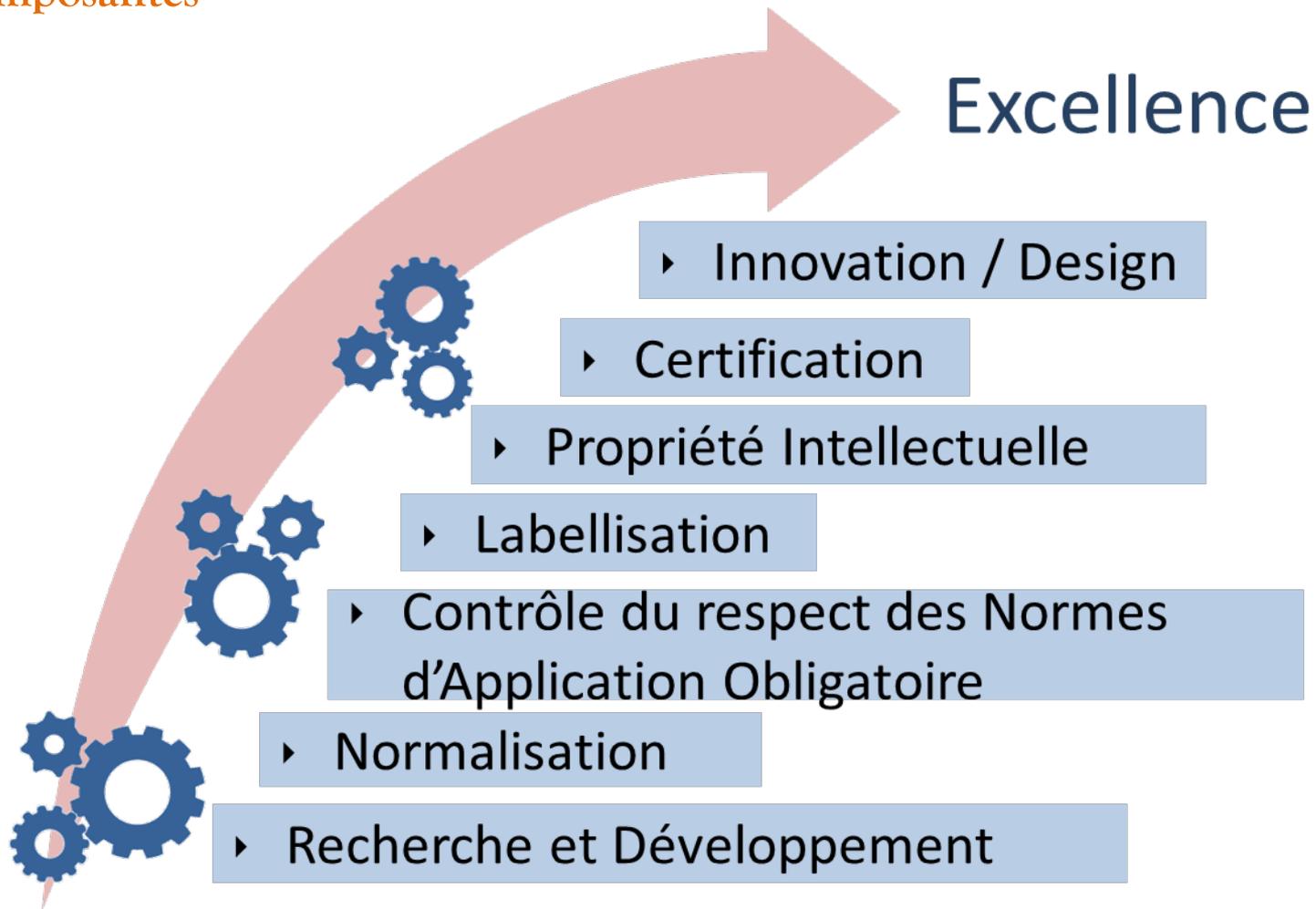
# Evolution de la démarche

## Ses composantes



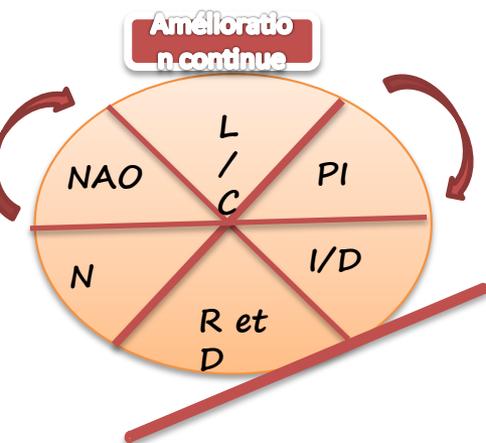
# Evolution de la démarche

## Ses composantes



# Evolution de la démarche

## Ses composantes/ Recherche et Développement

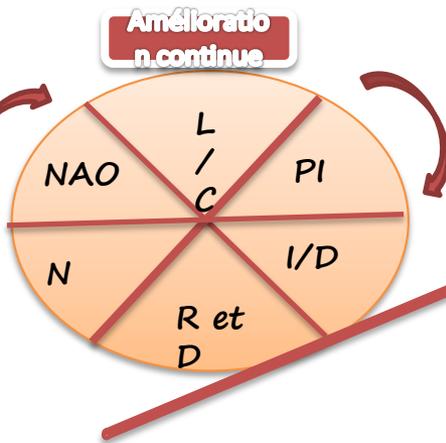


La mission de Recherche et Développement dans le secteur de l'artisanat s'articule autour des axes suivants :

- Développer et améliorer la qualité des produits et la productivité du secteur moyennant des actions de R&D par filière à travers : l'innovation, l'amélioration de la qualité de la matière première et des procédés de fabrication.
- Développer des pôles de compétences nationaux par région et par filière.
- Insertion des activités de l'artisanat dans le système R&D national à travers son intégration dans les différents programmes nationaux de R&D et le rapprochement direct des Instituts de recherche, Universités et laboratoires via l'exécution d'actions R&D spécifiques au secteur de l'artisanat.

# Evolution de la démarche

## Ses composantes/ Recherche et Développement

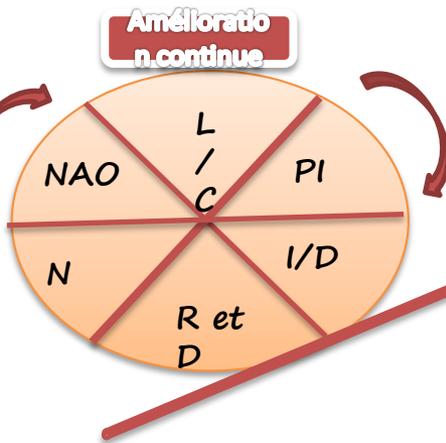


Conventions de partenariat avec plusieurs Facultés, Ecoles Supérieures et Centres Techniques

- Le traitement de surface des métaux et l'inhibition de la corrosion, avec la faculté des sciences de l'université Ibn Tofail de Kénitra.
- La caractérisation et l'amélioration du procédé de fabrication des produits artisanaux de la dinanderie de Fès, avec la faculté des sciences de l'université Ibn Tofail de Kénitra.
- Le développement de la filière du tissage dans le secteur de l'artisanat et l'extraction des pigments des plantes naturelles pour la teinture de la laine, avec l'Ecole Supérieure des Industries du Textile et de l'Habillement.
- L'exploitabilité des résultats de l'étude concernant l'extraction des pigments naturels, formulation, teinture de la laine et optimisation des procédés avec les colorants naturels, avec l'Ecole Supérieure des Industries du Textile et de l'Habillement.
- L'élaboration d'une démarche et d'un plan d'action pour l'exploitation et la valorisation des argiles pour la filière poterie du secteur de l'artisanat, avec la contribution scientifique et technique de l'institut scientifique de Rabat.

# Evolution de la démarche

## Ses composantes/ Recherche et Développement

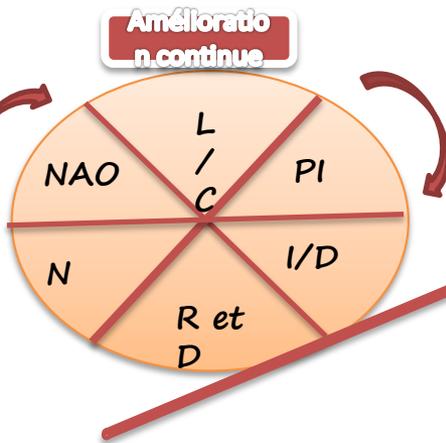


Conventions de partenariat avec plusieurs Facultés, Ecoles Supérieures et Centres Techniques

- Etude pour l'exploitation et la valorisation des argiles pour la filière poterie du secteur de l'artisanat dans les régions : Tanger-Tétouan-El Hoceima, Souss-Massa, Drâa-Tafilalet et Béni Mellal-Khénifra.
- La formulation des argiles pour l'amélioration du caractère réfractaire de la poterie de cuisson de Mzoda, avec l'Université Hassan II de Casablanca.
- La conception et la réalisation de deux fours traditionnels à gaz pour la cuisson du zellige et du Tagine, avec L'Ecole Mohammedia des Ingénieurs.
- L'amélioration de la qualité de la cuisson des produits de la poterie (tuile, zellige, tagine, bejmat), avec L'Ecole Mohammedia des Ingénieurs.
- L'amélioration des techniques utilisées dans la poterie «machinerie et techniques de production», avec l'Ecole Supérieure de Technologie de Safi de L'Université Cadi Ayyad.
- L'art ornemental marocain, identification et caractérisation des dessins et motifs de l'artisanat marocain, avec l'université Cadi Ayyad de Marrakech.

# Evolution de la démarche

## Ses composantes/ Recherche et Développement

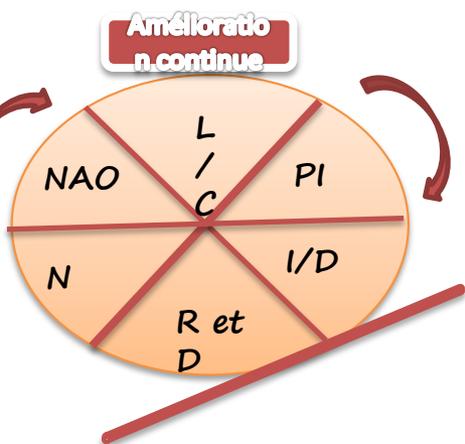


Conventions de partenariat avec plusieurs Facultés, Ecoles Supérieures et Centres Techniques

- La création d'une banque de motifs géométriques ornementaux normalisés et la modélisation et construction numérique des motifs, avec l'université Cadi Ayyad de Marrakech.
- Expertise pour la préservation de la couleur verte de la poterie de tamegroute cuite dans des fours à gaz.
- Réalisation d'un livre de portée historique et littéraire sur la poterie rurale au Maroc.
- Diagnostic des émissions du plomb et de cadmium des produits de la poterie et élaboration des spécifications techniques de qualité pour le Zellige de Fès, avec le Centre Technique des Matériaux de Construction.
- Caractérisation technique des critères de qualité des babouches avec le Centre Marocain des Techniques du Cuir (CMTC).
- Caractérisation technique des critères de qualité de la théière marocaine avec le Laboratoire Public des Etudes et des Essais (LPEE).
- Caractérisation technique des critères de qualité et de sécurité de la selle marocaine et la caractérisation technique des critères de qualité des produits du bois de thuya avec le Centre Technique des Industries du Bois et de l'Ameublement.

# Evolution de la démarche

Ses composantes/ **NORMALISATION**

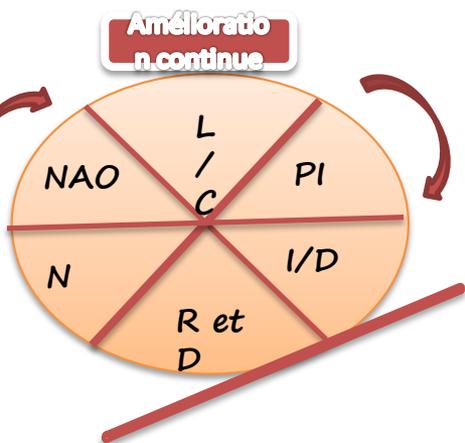


## Renforcement de l'arsenal juridique et normatif national relatif aux filières du secteur

Filière	Nombre de normes
Cuir	109
Textiles	77
Dinanderie	45
Bijouterie	16
Poterie céramique	19
bois	16
Bougies	03
Art Ornemental	03
Hamam Traditionnel Marocain	01
Coiffure	01
Total	<b>290</b>

# Evolution de la démarche

## Ses composantes/ NORMALISATION



### CONTRÔLE DU RESPECT DES NORMES D'APPLICATION OBLIGATOIRE

Filière	Nombre de normes d'application obligatoire
Poterie	4
Cuir	1
Fours à gaz	3
Bijouterie	3 (réglementation douanière)
Dinanderie	1
Etiquetage	1

# Programme de labellisation établi par la stratégie de labellisation



**Le label « Qualité Premium »** : pour recomposer une qualité de luxe.

**Le label « Artisanat Régional »** : pour distinguer les produits locaux.

**Le label « Qualité Certifiée »** : pour garantir le respect de normes d'usage.

**Le label « Madmoun »** : pour protéger la santé et la sécurité des consommateurs.

**Le label « Artisan Responsable »** : pour protéger l'environnement et garantir le respect des conditions de travail des artisans.

## Démarche d'élaboration des marques et de certification

- Etapes de mise en place des marques:
  - Lancement des expertises auprès des laboratoires, des centres techniques agréés et des bureau d'études;
  - Réception des résultats des analyses et essais pour définir les critères techniques de qualité;
  - Elaboration des règlements d'usage sur la base des résultats des expertises;
  - Dépôt des marques à l'OMPIC;
  - Prélèvement des échantillons pour vérifier la conformité par rapport au règlement d'usage ;
  - Remise des certificats aux unités de production conformes.

## Gouvernance des labels

- 1** Demande de l'octroi du Label  
Les artisans présentent une demande d'octroi d'un label à la direction de l'artisanat territoriale
- 2** Gestion des candidatures  
Contrôle de la conformité administrative des dossiers de candidatures remis par les candidats par les cellules territoriales e labellisation
- 3** Vérification de conformité  
Vérification in situ, par un organisme de certification mandaté, de la conformité au règlement d'usage du Label
- 4** Octroi du Label  
Validation de la liste des unités de production répondant aux exigences du Label & signature des certificats nominatifs.
- 5** Obtention du Label  
Délivrance du certificat de l'octroi du Label aux artisans qui ont rempli avec succès toutes les étapes du processus de labellisation & information sur les dispositions d'utilisation du Label
- 6** Marquage des produits labellisés  
Mise à disposition des artisans des étiquettes types adaptées aux différentes filières de l'artisanat
- 7** Suivi de conformité  
Vérifications et contrôles planifiés sur une base annuelle en fonction des secteurs et des éventuels retours du marché

## Mise en place des Indications géographiques

### Loi 133-12 relative aux signes distinctifs des produits de l'artisanat

Définit les conditions de reconnaissance, d'attribution, d'utilisation et de protection des signes distinctifs des produits de l'artisanat.

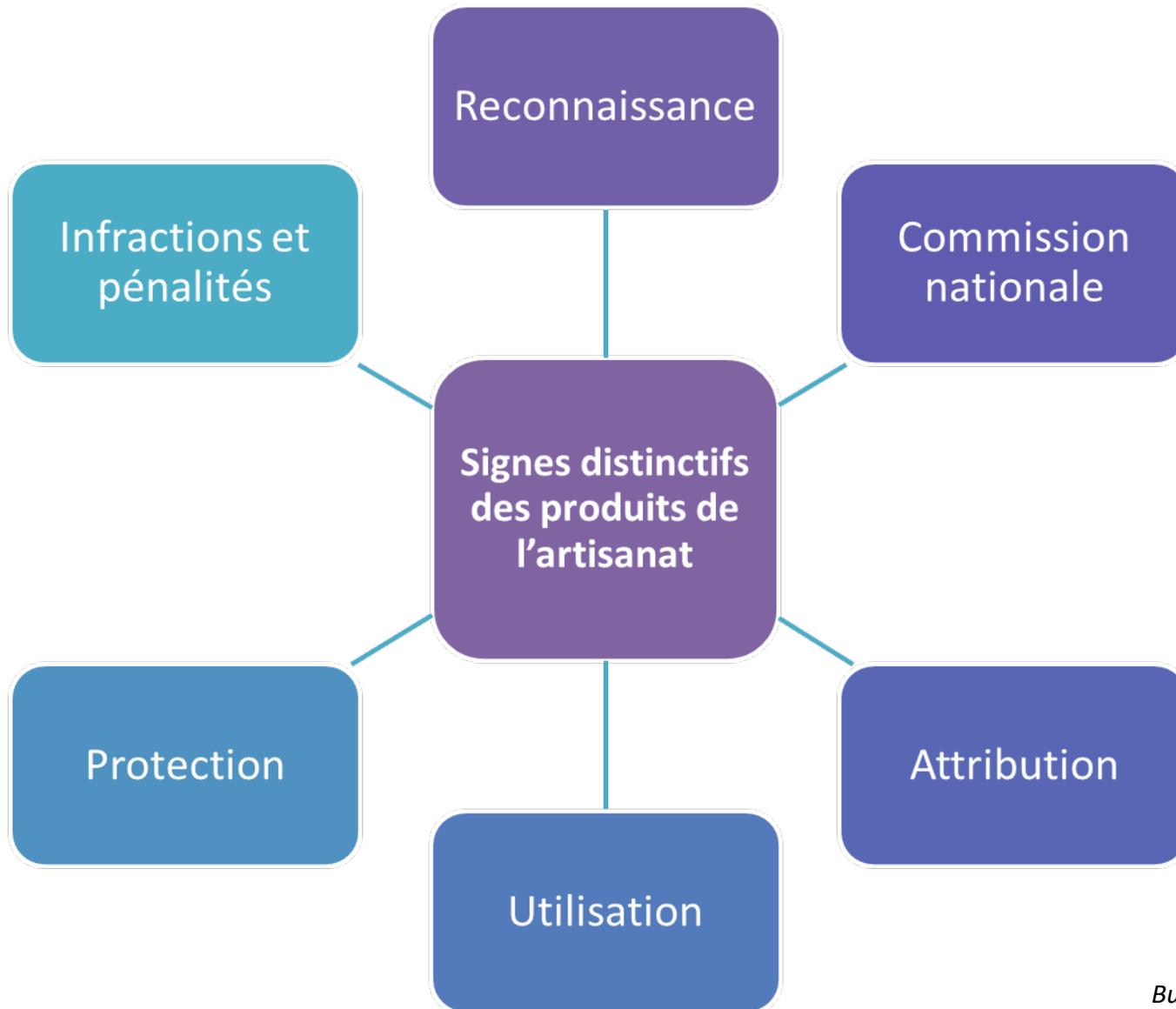
OBJECTIFS

Préserver la diversité des métiers de l'artisanat et protéger son cachet culturel, à travers la reconnaissance de son origine, ses normes et son mode de production

Encourager le développement des métiers de l'artisanat par la valorisation de ses normes, les particularités naturelles et le mode de production et du savoir-faire des artisans

Contribuer à l'amélioration des revenus des acteurs locaux en activité dans le secteur de l'artisanat

# Composantes de la loi



# Les signes distinctifs

---

- 1- Label National ou Régional de l'Artisanat:** La reconnaissance qu'un produit possède un ensemble de qualités et de caractéristiques spécifiques, et de ce fait présente un niveau élevé de qualité, supérieur à celui de produits similaires notamment en raison de ses conditions de production, de fabrication et, le cas échéant, de son origine géographique.
- 2- Indication géographique de l'artisanat :** la dénomination servant à identifier un produit comme étant originaire d'un territoire, d'une région ou d'une localité, lorsqu'une qualité, une réputation ou toute autre caractéristique déterminée dudit produit peut être attribuée essentiellement à cette origine géographique.

## Mise en place des Indications géographiques

- ❖ Plusieurs actions en cours pour valorisation et le développement du système des indications géographiques pour les produits de l'artisanat:
- ❖ Mise en œuvre de l'indication géographique comme modèle de développement sur le plan territorial: 2 projets pilotes: IG tapis des ait Ouaouzguit, IG thuya d'Essaouira
- ❖ Accompagnement des acteurs dans la mise en œuvre des indications géographiques notamment l'intérêt et l'utilisation de l'indication géographique .

PARTIE

4

Réalisations en matière de  
protection de la propriété  
industrielle de l'artisanat au Maroc

---



# Le label national, une marque ombrelle



Contribuer à la  
mise à niveau de  
l'Artisanat via un  
nivellement vers  
le haut



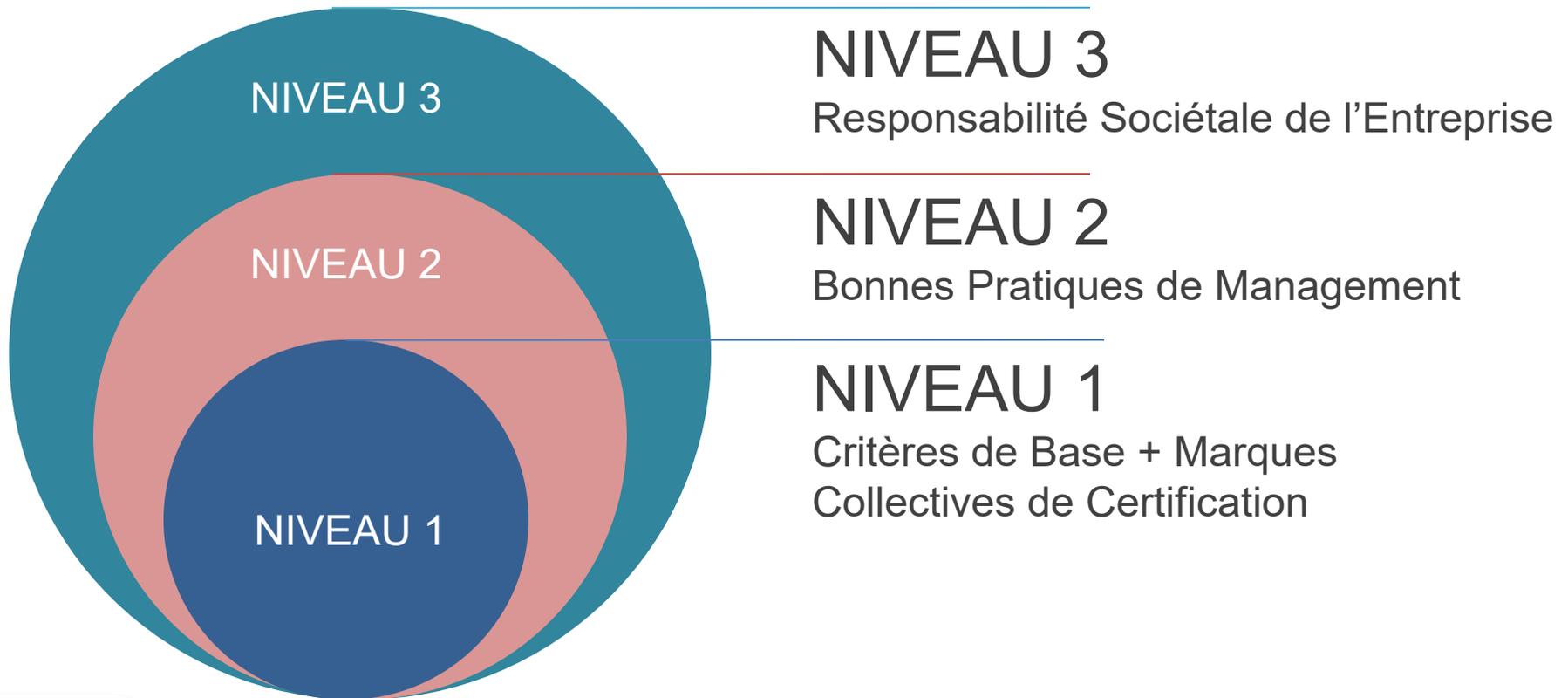
S'inspirer des  
normes  
internationales  
pour crédibiliser  
le label auprès  
des marchés  
étrangers

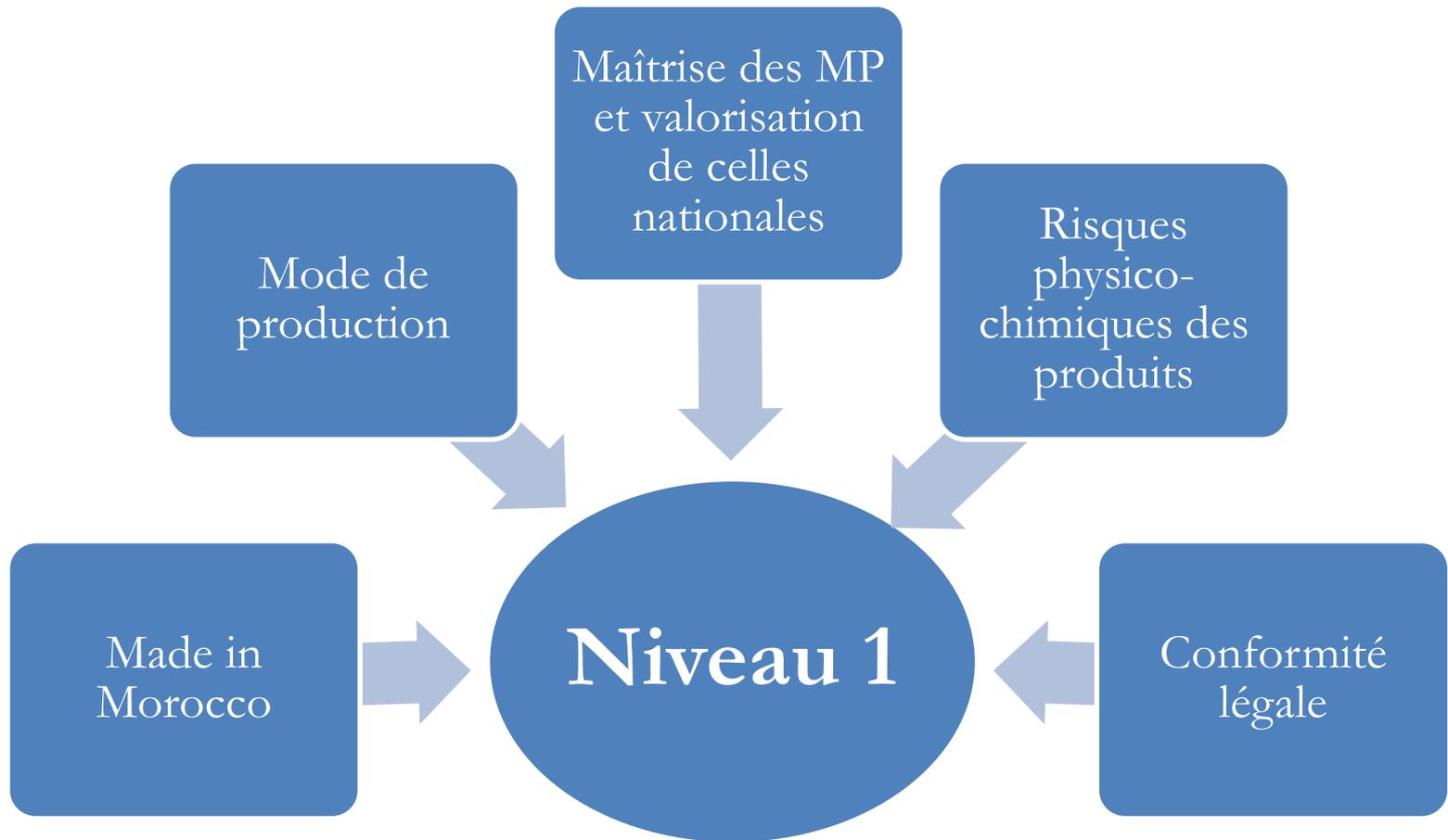


Viser  
l'excellence par  
la discrimination  
positive tout en  
collant au  
contexte  
national

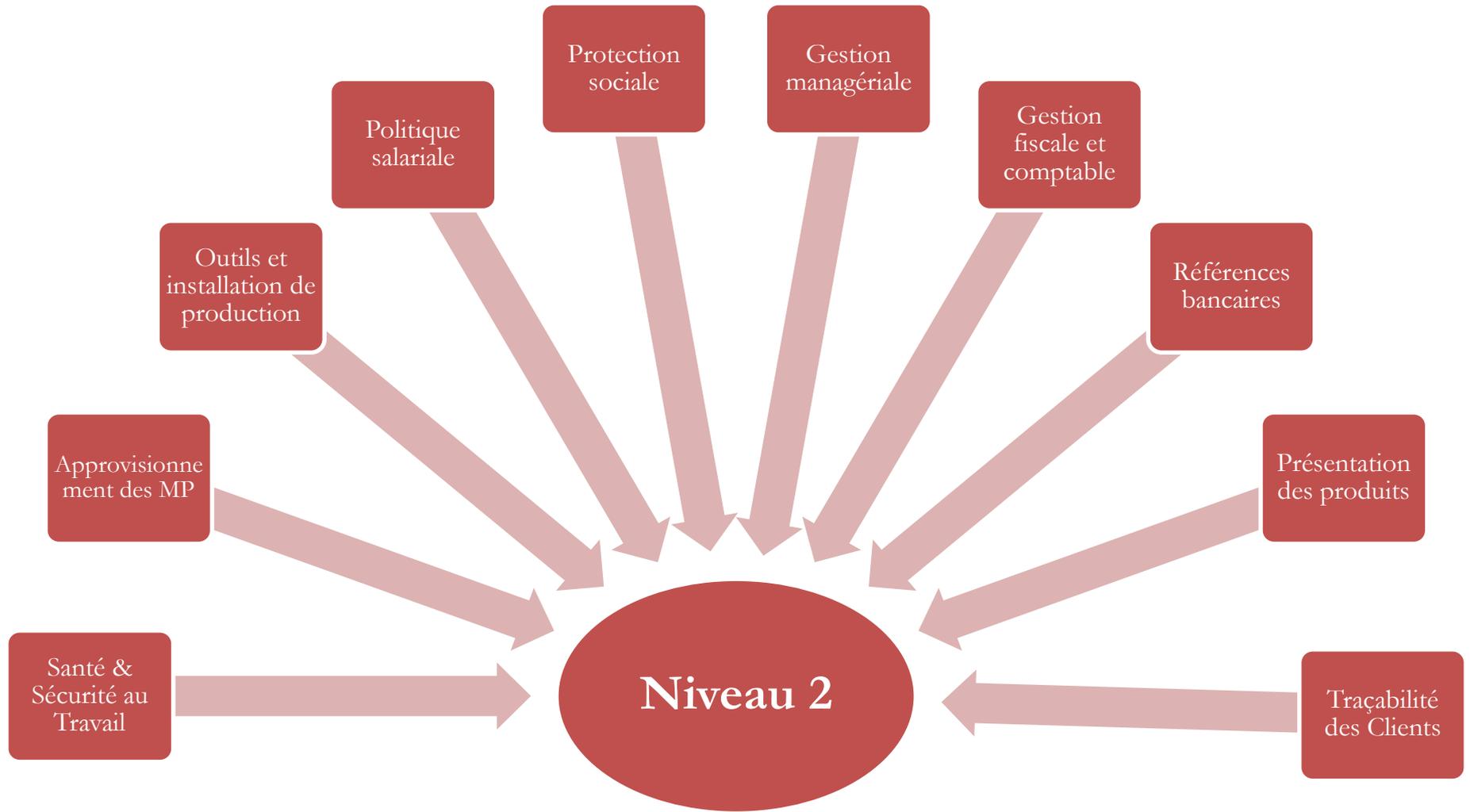
# Les trois niveaux du label

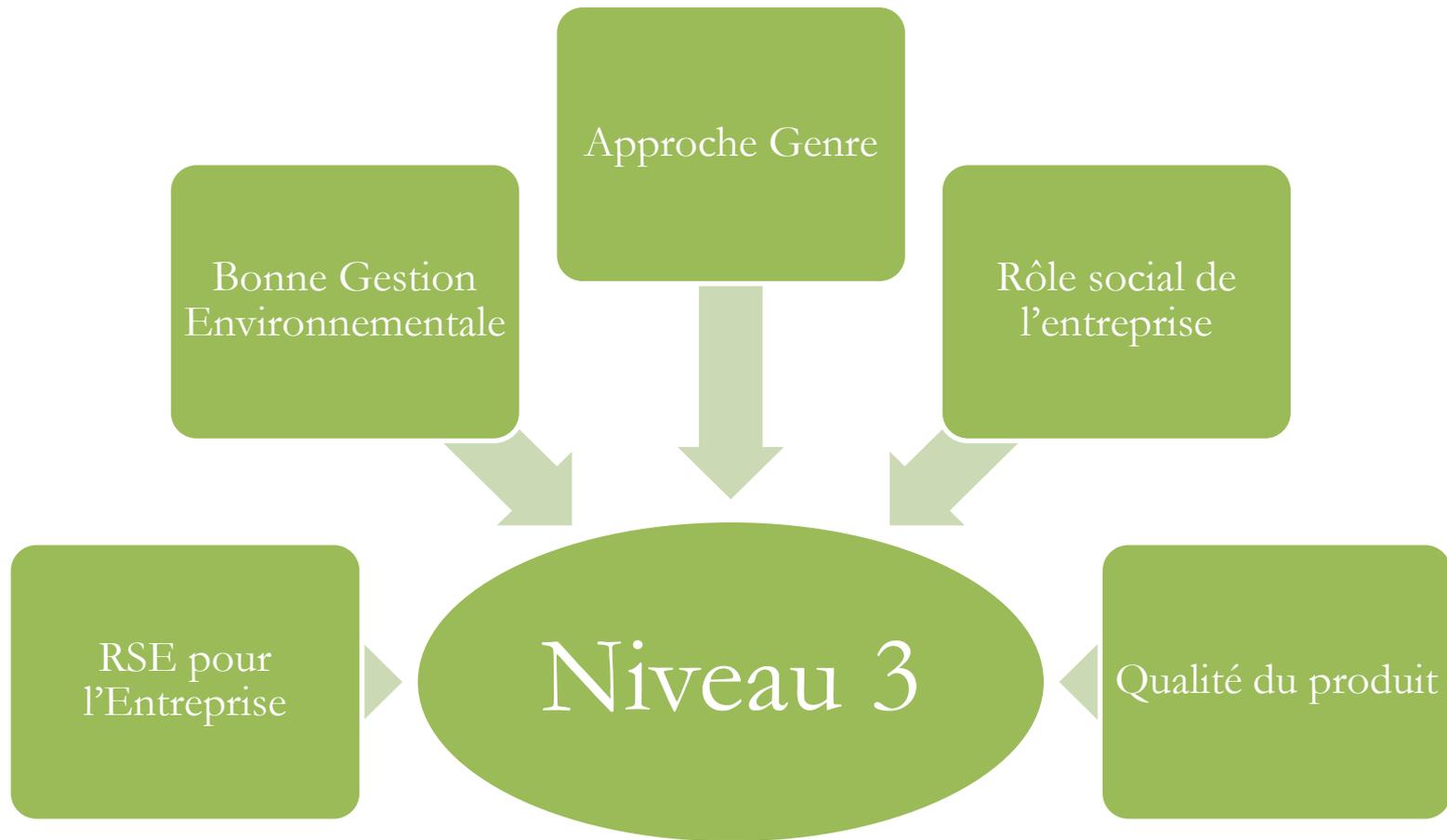
Le Label National est basé sur la définition de **3 niveaux d'adhésion**. Chaque niveau est défini par des exigences différentes qui s'additionnent afin que leur contenu incite les différents acteurs de l'artisanat du Maroc à progresser vers l'excellence du produit et de la conduite des affaires.



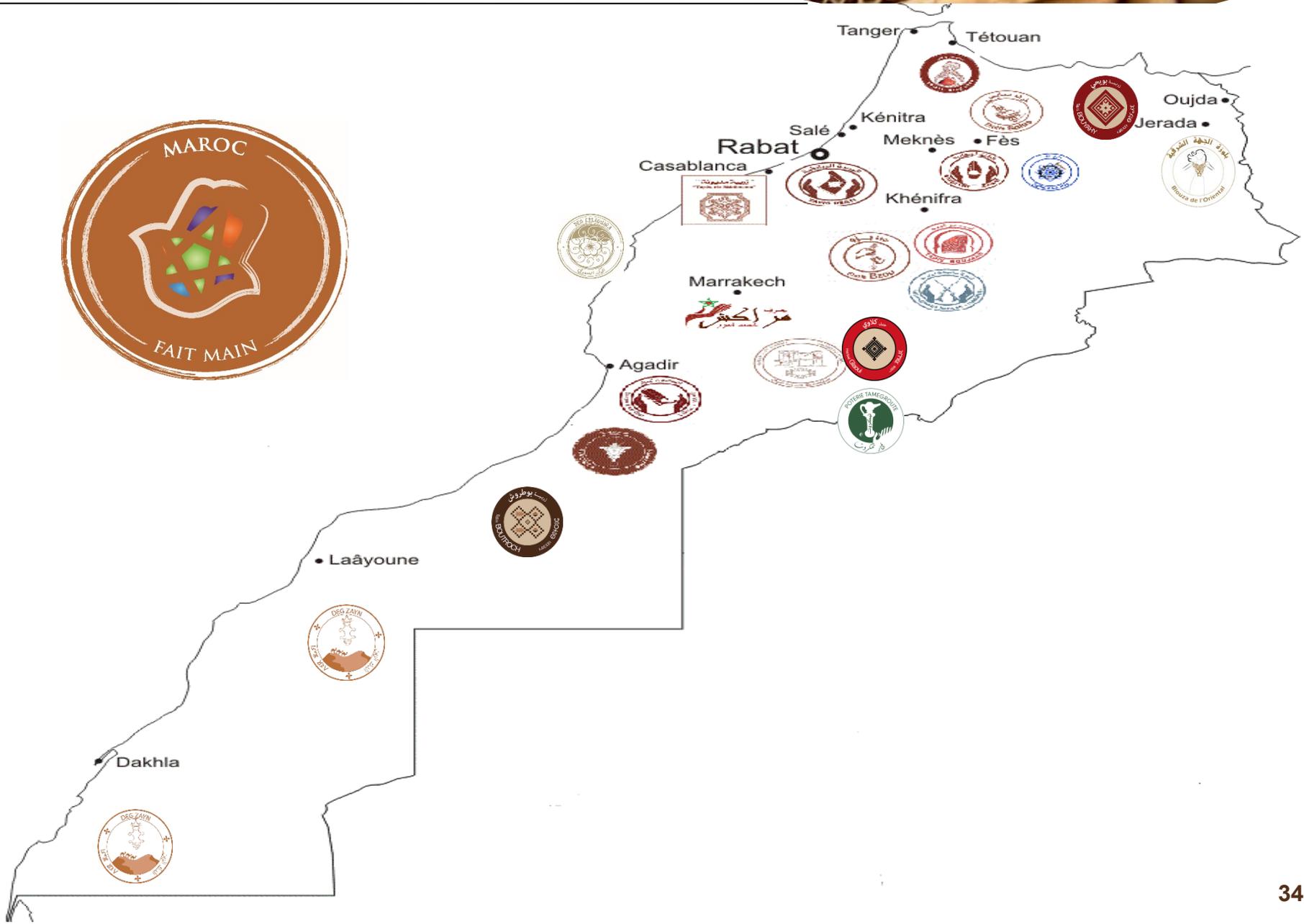


**Critères de Base  
+ Marques Collectives de Certification**





# Bilan des labels : 56 labels



# Bilan des labels : 64 labels



حرف جهة  
فاس - مكناس



Artisanat  
Région Fès-Meknès



# Bilan des labels : 64 labels



# Bilan des labels : 64 labels



# Bilan des labels : 64 labels



Plus de 2300 unités de production certifiées dans tout le Royaume

## Table A2

Top Madrid applicants, 2016

**L'Oréal of France became the top Madrid applicant for the first time in 2016, filing 150 applications.**

Ranking	Change in position from 2015	Applicant	Origin	Madrid applications		
				2014	2015	2016
31	n/a	PRIVREDNO DRU TVO ZA PROIZVODNJU COKOLADE, BOMBONA I PECIVA PIONIR DOO	Serbia	8	1	36
31	228	SANO - MODERNI VYZIVA ZVIRAT SPOL. S R.O.	Czech Republic	1	10	36
31	n/a	EURO GAMES TECHNOLOGY LTD.	Bulgaria	0	0	36
34	-21	KRKA, TOVARNA ZDRAVIL, D.D., NOVO MESTO	Slovenia	39	54	34
35	3	HYUNDAI MOTOR COMPANY	Rep. of Korea	12	29	32
36	-19	WORLD MEDICINE ILAC SANAYI VE TICARET ANONIM SIRKETI	Turkey	69	50	31
36	9	CONTINENTAL REIFEN DEUTSCHLAND GMBH	Germany	19	27	31
38	-17	VOLKSWAGEN AKTIENGESELLSCHAFT	Germany	27	41	30
39	29	CHANEL	France	6	22	29
39	47	MAURER + WIRTZ GMBH & CO. KG	Germany	13	19	29
39	9	ADP GAUSELMANN GMBH	Germany	6	26	29
42	21	SHIPMAN ASSOCIATES, INC.	U.S.	17	23	28
42	51	DAW SE	Germany	6	18	28
42	n/a	MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	Morocco	0	0	28
42	181	SHISEIDO COMPANY, LTD	Japan	13	11	28
46	97	PHILIP MORRIS PRODUCTS S.A.	Switzerland	16	14	27
46	11	BEIERSDORF AG	Germany	37	24	27
46	119	CHANEL SARL	Switzerland	8	13	27
49	29	MOOSE ENTERPRISE PTY LTD	Australia	19	20	26
49	n/a	PHILIPS LIGHTING HOLDING B.V.	Netherlands	0	0	26
49	14	TUI AG	Germany	10	23	26
52	239	KARSTEN MANUFACTURING CORPORATION	U.S.	3	9	25
52	171	BASF SE	Germany	14	11	25
52	n/a	SKECHERS U.S.A., INC. II	U.S.	4	0	25
52	171	LESAFFRE ET COMPAGNIE	France	2	11	25

## 10. Top Madrid applicants by region: Africa, 1990–2017

Ranking	Applicants based in Africa	Origin	Industry	Total Madrid applications
				1990–2017
1	EASTERN COMPANY S.A.E.	Egypt	Tobacco	75
2	MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	Morocco	Government	54
3	BANQUE CENTRALE POPULAIRE SA	Morocco	Financial	42
4	PROMINDUS S.A.	Morocco	Pharmaceutical	38
5	ITISSALAT AL MAGHRIB (MAROC TELECOM)	Morocco	Telecommunications	35
6	AZTEC FINANCE CORPORATION LIMITED	Mauritius	Personal care	30
6	DR. SARWAT SABET BASSILY AMOUN PHARMACEUTICAL INDUSTRIES CO	Egypt	Pharmaceutical	30
8	SOCIETE NATIONALE DES TABACS ET ALLUMETTES S.N.T.A., S.P.A.	Algeria	Tobacco	28
9	OFFICE NATIONAL DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS VITI-VINICOLES – ONCV – SPA	Algeria	Wine	26
10	SOCIETE DE PROMOTION PHARMACEUTIQUE DU MAGHREB PROMOPHARM SA	Morocco	Pharmaceutical	23
11	GENPHARMA	Morocco	Pharmaceutical	21
12	STANDARD BANK OF SOUTH AFRICA LIMITED	South Africa	Financial	18
13	AKOSOMBO TEXTILES LIMITED	Ghana	Textile	16
14	ATTIJARIWABA BANK	Morocco	Financial	15
14	MEDI TELECOM SA	Morocco	Telecommunications	15
14	NAFTEC SPA SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE DE PETROLE	Algeria	Petroleum	15
17	AL NIL COMPANY FOR FOODS INDUSTRIES (ENJOY)	Egypt	Food processing	14
18	BERIC S.A.	Morocco	Personal care, Food processing	13
18	MIDO FOOD COMPANY S.A.	Morocco	Food distribution	13
18	STOCK PRALIM	Morocco	Food processing and distribution	13
21	KAPCI COATINGS (MOHAMED AHMED EL SAYED & PARTNERS)	Egypt	Paint and coatings	12
21	PROMASIDOR IP HOLDINGS LIMITED	Mauritius	Food distribution	12
23	FERMA DITM HOTEL ES SAADI	Morocco	Hospitality	11
23	LES HUILLERIES DU SOUSS BELHASSAN H.S.B	Morocco	Food processing	11
23	RIFAI HOLDING INVESTISSEMENT – RHI	Morocco	Food processing and distribution	11

# Exemples de produits labellisés



# Exemples de produits labellisés



# Exemples de produits labellisés



# Exemples de produits labellisés



# Exemples de produits labellisés



# Exemples de produits labellisés



# Exemples de produits labellisés



PARTIE

# 5 Recommandations

---





## Recommandations

- 1- introduire la culture de la propriété intellectuelle au sein du tissu productif (sensibilisation, formation, ...) ;**
- 2- Mettre en place une politique promotionnelle des signes distinctifs**
- 3-Eviter la vente des produits de l'artisanat sans brand ;**
- 4-Faire des outils de la Propriété intellectuelle un maillon incontournable de la chaine de valeur ;**



## Recommandations

- 5- Mobiliser les communautés et les corporations d'artisans autour des labels fédérateurs ;**
  
- 6- Renforcer la coopération entre les états en matière de promotion et de protection de l'artisanat ;**



*MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION*

